

Le sénateur Desruisseaux: Monsieur Picard, il y a eu, de fait, des protestations. Est-ce que vous avez reçu un courrier de protestations?

M. Picard: Je n'ai pas personnellement reçu un courrier de protestations.

M. David: Je n'ai pas les chiffres ici, parce qu'il y a beaucoup d'émissions, et c'est bien difficile de parler de courrier, mais, certains trouvent cela drôle, et certains trouvent cela irrespectueux.

Le sénateur Desruisseaux: Je parle de ce programme en particulier,—les autres ne nous intéressent pas.

M. David: A ce moment-là, ce n'est pas une personne qui est attaquée, ce sont des institutions qui font l'objet de la satire. C'est comme ça dans tous les pays du monde, y compris l'Angleterre, et la personne de la Reine n'y échappe pas, non plus, en Angleterre.

Le sénateur Langlois: Ils vont beaucoup plus loin puisque, maintenant, ils ont des bombes.

M. David: Je comprends,—mais la France aussi a fait, dans le temps, beaucoup de satire sur de Gaulle, et vous le savez. Ce sont des institutions, beaucoup plus que le président, qui sont en cause.

Le sénateur Langlois: C'est ce qu'on a dit sur l'ORTF aussi.

M. Picard: C'est une comparaison...

M. David: C'est une pratique qu'on a, à la radio et à la télévision, d'avoir de la satire, comme dans les journaux, il y a de la caricature; la radio et la télévision ont leur méthode particulière,—ils font des spectacles satiriques.

Si vous vous rappelez, par exemple, comme «*Chez Miville*» et «*Les Couche Tard*», c'était le même type d'émissions; il y avait là de la satire au sujet des hommes politiques, sur le syndicalisme, de la satire de toutes les autorités, que ce soit d'ordre financier ou d'ordre social ou culturel,—et sur des institutions de responsabilité. C'est une façon de verbaliser des tensions, et il est extrêmement important dans une société de trouver une disposition, une espèce d'ironie qui affirme la santé d'une société. C'est ainsi que les hommes ont toujours vu la caricature, et qu'on la voit, à Radio-Canada. Il est bien possible, parfois, qu'il y ait du mauvais goût, ou que l'on fasse des erreurs. Mais, là, je pense que l'on était sur le plan d'une satire, et que l'on ne voulait pas être méchant.

Le sénateur Langlois: Grossière.

M. David: C'est peut-être discutable, je l'admets. A preuve, on a reçu des protestations, mais on a aussi reçu du courrier de gens qui ont trouvé cela drôle.

Le sénateur Desruisseaux: Au sujet de ces protestations, j'aimerais savoir exactement ce que vous avez reçu. Est-ce que vous pourriez nous donner un tableau de ce qui s'est produit?

M. David: Malheureusement, je n'ai pas avec moi le rapport des relations avec l'auditoire, car je ne pensais pas avoir à traiter de cette question.

Le sénateur Desruisseaux: Est-ce que vous pourriez le fournir?

M. David: Nous allons le fournir, certainement.

[Traduction]

Le sénateur Langlois: Enfin, je tiens tout simplement à faire cette observation. M. Picard a parlé d'un recueil de règlements. Je ne sais pas si c'est ainsi qu'on appelle ce livre, mais j'aimerais savoir si on pourrait le mettre à la disposition de notre comité, par l'entremise de notre greffier, au cas où nous voudrions le consulter avant de traiter cette question. Est-ce possible?

M. Picard: Oui.

Le sénateur Flynn: M. le président, suite aux observations de M. David, j'aimerais demander à M. Picard s'il estime que la même éthique est applicable à une société de la Couronne tout comme aux postes privés de télévision, en ce qui concerne la satire de nos institutions.

M. Picard: Je suis content que vous ayez soulevé cette question de la satire, puisqu'en général le rôle de la société Radio-Canada est assez différent de celui des postes privés.

Le président: Chacun sait que vous êtes différent de tous les autres.

M. Picard: Qu'est-ce que la satire? Il ne s'agit pas nécessairement ici d'une question d'éthique bien qu'une éthique ferme soit essentielle, mais il s'agit en fait d'une question de principe. Devons-nous permettre la satire des institutions? Lorsque nous étudions une émission, certains croient qu'elle va un peu trop loin alors que d'autres la trouveront drôle. Je ne sais pas; mais en termes de principe, je crois que la satire—et j'aimerais en parler un peu plus tard—constitue un problème très fondamental. Ce n'est pas un problème au niveau de l'éthique; il s'agit d'un concept de liberté. Je crois que la satire constitue un moyen tout aussi acceptable pour la Société Radio-Canada que pour le secteur privé.

Le sénateur Desruisseaux: Si je puis me permettre, M. Picard, lorsqu'on se sert d'expressions qui pourront servir de directives, il serait peut-être préférable de définir ces expressions. «*La satire*» devrait être définie de façon très précise, et si l'on parle de «*ridicule*» il faudra définir cette expression également.

M. Picard: Très bien. Encore une fois, je me vois dans l'obligation de vous donner une réponse très vague, mais je dirai que l'éthique de la Société, et celle du secteur privé devrait être la même puisqu'ils se servent tous deux des ondes publiques. En outre, je ne crois pas que l'on devrait avoir recours à la satire ni aux moyens de ce genre dans un but destructif. C'est là, selon moi, le principe fondamental.

Le sénateur Desruisseaux: Oui. Mais qu'est-ce que la satire?

M. Picard: La satire est un moyen de faire rire...

Le sénateur Desruisseaux: Exactement. C'est exact. On peut la prendre au sérieux ou jouer avec.

M. Picard: Lorsque Oscar Wilde déclare «*Cette chose est beaucoup trop importante pour qu'on la prenne au sérieux*», il fait une satire. Il s'agit d'une façon de changer la logique d'une chose afin de pouvoir la regarder sous un angle différent, et lui donner peut-être un aspect qui fera rire les gens. Les gens ont essayé depuis deux mille ans, à commencer par Aristote, de définir ce qui est drôle et ce qu'est le rire, et nous ne sommes guère plus avancés aujourd'hui. Nous savons une chose au sujet du rire et de la satire, c'est qu'ils ont tendance à apaiser la tension. La